

**Direction de la réglementation et usages de
l'espace public**

Arrêté permanent n° 1091729

Arrêté relatif à la circulation et au stationnement rue de la MARSEILLAISE, à Nantes

Arrêté

La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et le code de la voirie routière,

Vu la réglementation applicable aux voies publiques et privées,

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature,

Considérant que la Présidente de Nantes Métropole est l'autorité de police en matière de circulation et de stationnement sur la commune de Nantes5,

Considérant qu'il convient, du fait des nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement, de définir le partage de l'espace public et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers en réglementant la circulation et le stationnement,

Arrête

Article 1. Circulation : - pas de disposition particulière.

Article 2. Stationnement : - le stationnement des véhicules est autorisé rue de la Marseillaise, uniquement à l'intérieur des emplacements délimités au sol (depuis le 30 avril 1997).

- un emplacement de stationnement réservé aux véhicules affichant la carte de stationnement pour personnes handicapées, est créé rue de la Marseillaise devant le numéro 1 (depuis le 30 avril 1997).

- la rue de la Marseillaise, sur les emplacements situés devant les numéros 1, est soumise au régime du stationnement en zone bleue.

Article 3. Sanctions : les infractions liées au non respect des règles découlant du présent arrêté, sont verbalisables en application du code de la route et des arrêtés généraux (aires piétonnes, espaces cyclables, interdictions de stationner, livraisons, transports en commun...) qui complètent les mesures édictées par le présent arrêté.

Article 4. Entrée en vigueur : le présent arrêté prend effet au jour de son affichage et de la mise en place de la signalisation correspondante. A cette date, l'arrêté numéro P08-109-1729 du 10 septembre 2007 est abrogé.

Fait à Nantes, le 29 AVR. 2024

Pour la Présidente
Le Vice-Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal BOLO', written over a horizontal line.

Pascal BOLO